eew
Energy from Waste

Exigences de sécurité pour les entreprises de logistique

Travaux de nettoyage sur les véhicules
Utiliser si nécessaire les marchepieds, les estrades ou les échafaudages pour le nettoyage ou l'élimination de projections sur le hayon.

! Les solutions provisoires sont strictement interdites.

Accidents/incidents
EEW demande que le personnel EEW soit immédiatement informé (généralement le local de contrôle ou la station de pesage) de tous les accidents/incidents survenant sur le site. Toute autre mesure nécessaire (pompiers, ambulance) sera coordonnée par le personnel EEW).

Sécurité routière
Les réglementations du code de la route s'appliquent sur l'ensemble du site.

Interdiction de boire et de fumer
L'alcool est strictement interdit sur le site.
Fumer est autorisé uniquement dans les zones indiquées et spécialement prévues à cet effet.

! Contacts

Andernach	Rüdiger Seibel	+49 2632 49859-212
Breisgau	Thomas Herrmann	+49 7634 5079-115
Delfzijl	Ali van der Naald	+31 596 674-218
Göppingen	Rainer Enkelmann	+49 7161 6716-119
	Wilfried Berger	+49 174 3330-369
Großräschen	Marcus Vanauer	+49 3575 3377-32
Hannover	Michael Larisch	+49 5351 18-3050
Helmstedt	Jörg Lehmann	+49 5351 18-3051
Heringen	Thorsten Zier	+49 6624 54210-39
Knapsack	Rudolf Zimmer	+49 2233 92844-140
Leudelange	Uwe Schmidt	+35 237 8541-230
Neunkirchen	Christiane Lauer	+49 6821 8698-175
Pirmasens	Thomas Walle	+49 6331 5536-93
Premnitz	Lutz Wernicke	+49 3386 21387-3748
Schwedt	Andreas Kischnick	+49 3332 5814-400
Stapelfeld	Rainald Kewersun	+49 40 67576-843
Stavenhagen	Ralf Boecker	+49 39954 2462-23

Notre objectif:
Zéro accident sur tous les sites EEW

! Nous attachons une importance particulière à la sécurité et à l'intégrité physique des conducteurs de véhicules de livraison et d'évacuation des déchets sur tous les sites EEW.

Domaine d'application
Ceci est valable pour toutes les installations EEW Energy from Waste Group.

Responsabilités
L'entreprise de logistique est responsable de:
- la mise à disposition de l'équipement individuel de protection
- de la formation des conducteurs
- de l'état technique des véhicules/conteneurs (conjointement avec le conducteur du véhicule)

! Respecter les consignes du personnel de la station de pesage et de la production EEW.

Les consignes suivantes
doivent être observées.

Equipements de sécurité
Les équipements de protection installés sur les véhicules (par exemple barre de toit, marches, aides à la montée, dispositifs d'arrêt, etc.) doivent être utilisés en cas de besoin.

! Tous les équipements de sécurité installés doivent être en parfait état.

Conteneurs
Les conteneurs, notamment le mécanisme de verrouillage et de déverrouillage des clapets, doivent être en parfait état.
La procédure de livraison peut être refusée si, dans le cadre de contrôles à l'entrée, le personnel EEW constate des défauts sur les conteneurs ou leurs superstructures qui peuvent présenter un risque pour le déchargement du matériel.

Retirer les filets de sécurité des conteneurs
Les filets de sécurité doivent être retirés au moyen d'équipements techniques (tige, crochet etc.), de plain-pied, à l'aide d'une estrade ou d'un escabeau.

! Il est srictement interdit de monter sur le conteneur pour retirer les filets.

Equipement individuel de protection
L'équipement individuel de protection suivant doit être porté/endossé :
- casque de protection
- chaussures de sécurité/bottes de sécurité
- gilet de signalisation
- lunettes de protection
- gants de sécurité

Les petits fournisseurs ne sont pas concernés par cette réglementation s'il est assuré que le déchargement a lieu dans des conteneurs séparés disponibles.

! EEW ne fournit pas d'équipement individuel de protection.